

Nouveaux services et nouvelle structure tarifaire pour les « Bains du Parc - Escher Schwëmm »

Samedi, 9 octobre 2021. Les « Bains du Parc - Escher Schwëmm » proposent depuis le 1^{er} octobre 2021 deux nouveaux services à savoir une salle de fitness et un institut de beauté. Parallèlement au développement de ces nouvelles infrastructures, la Ville d'Esch va également adapter la grille tarifaire des « Bains du Parc », les tarifs d'entrée n'ayant jamais été revus depuis la grande réouverture en 2003.

Les Bains du Parc ont été inaugurés en 1950. C'est en 2003, après une rénovation et modernisation complète, que la piscine municipale a rouvert ses portes en tant que centre aquatique moderne avec espaces « Wellness » et détente, toboggans et autres installations ludiques pour devenir à l'époque la piscine communale la plus moderne du pays. Les tarifs fixés en 2003, il y a donc 18 ans, n'ont plus été adaptés à l'évolution des services et des infrastructures proposées.

Et des modernisations ponctuelles depuis, il y en a eues.... Certaines invisibles comme les nouvelles installations d'osmose et de filtrage en service depuis 2018 et d'autres visibles, améliorant considérablement le confort des clients.

Sans entrer dans le détail de toutes les transformations et adaptations réalisées ces 3 dernières années on peut citer :

- Acquisition d'Aquacyclings et organisation de cours
- Acquisition d'un Aquatrack (attraction pour jeunes)
- Installation d'un nouveau toboggan
- Agrandissement et renouvellement de la terrasse avec nouveau mobilier
- Installation d'un nouvel éclairage sur la terrasse
- Modernisation du bar au sauna avec « Lounge » et terrasse
- Aménagement de vestiaires pour familles et personnes à mobilité réduite
- Réaménagement du hall d'accueil

Dernière modernisation en date, l'ouverture depuis le 1^{er} octobre dernier d'une salle de fitness et d'un l'institut de beauté exploité par Madame Giacomini.

C'est notamment dans la logique du développement de ces services que la Ville d'Esch se voit contrainte d'augmenter également les tarifs. Mais cette augmentation, qui est la première depuis 2003, tient également compte de l'évolution des prix d'exploitation comme l'énergie, les matières premières, dont l'eau ou encore les frais de personnel.

Pour illustrer comment ces coûts ont évolué et quel impact ces derniers peuvent avoir sur l'exploitation d'une piscine, on peut citer par exemple l'évolution du prix de l'eau. En 2003, le m³ d'eau injecté dans les bassins des « Bains du Parc » coûtait la Ville d'Esch 1,50€. Ce même m³ coûte 5,00€ en 2021 !!

Enfin, il importe également de souligner l'existence de nombreux principes de réduction des tarifs avec des formules d'abonnement et autres avantages comme les cartes d'étudiants, le pass culturel ou encore la Luxembourg Card.

Plus d'informations sur www.esch.lu et au Service relations publiques de la Ville d'Esch : relationspubliques@villeesch.lu - +352 2754 4270